



Stage de liaison Primaire-Collège

Lundi 26 janvier

La faune halieutique et les
différentes pratiques
et perspectives de la pêche en
Camargue

Delphine MAROBIN, chargée de
mission Littoral, milieu marin et
ressources halieutiques, PNR
Camargue

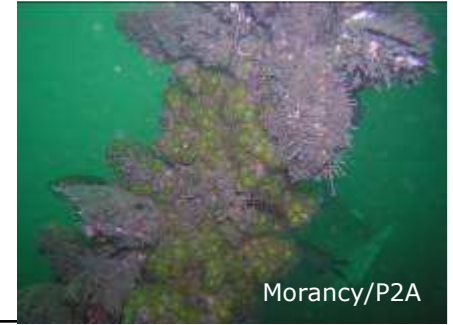
Cécile VACQUIER, chargée du
programme « Les Chemins de
l'eau », PNR Camargue



La faune halieutique et les différentes pratiques et perspectives de la pêche en Camargue

- Les différentes pratiques de pêche en Camargue
- Exemple de gestion halieutique : La gestion de la pêche de la telline
- Les migrateurs : l'anguille
- Vers la création d'aire(s) marine(s) protégée(s)...

Le milieu marin camarguais











Golfe de Beauduc: à l'interface entre lagunes saumâtres et Méditerranée

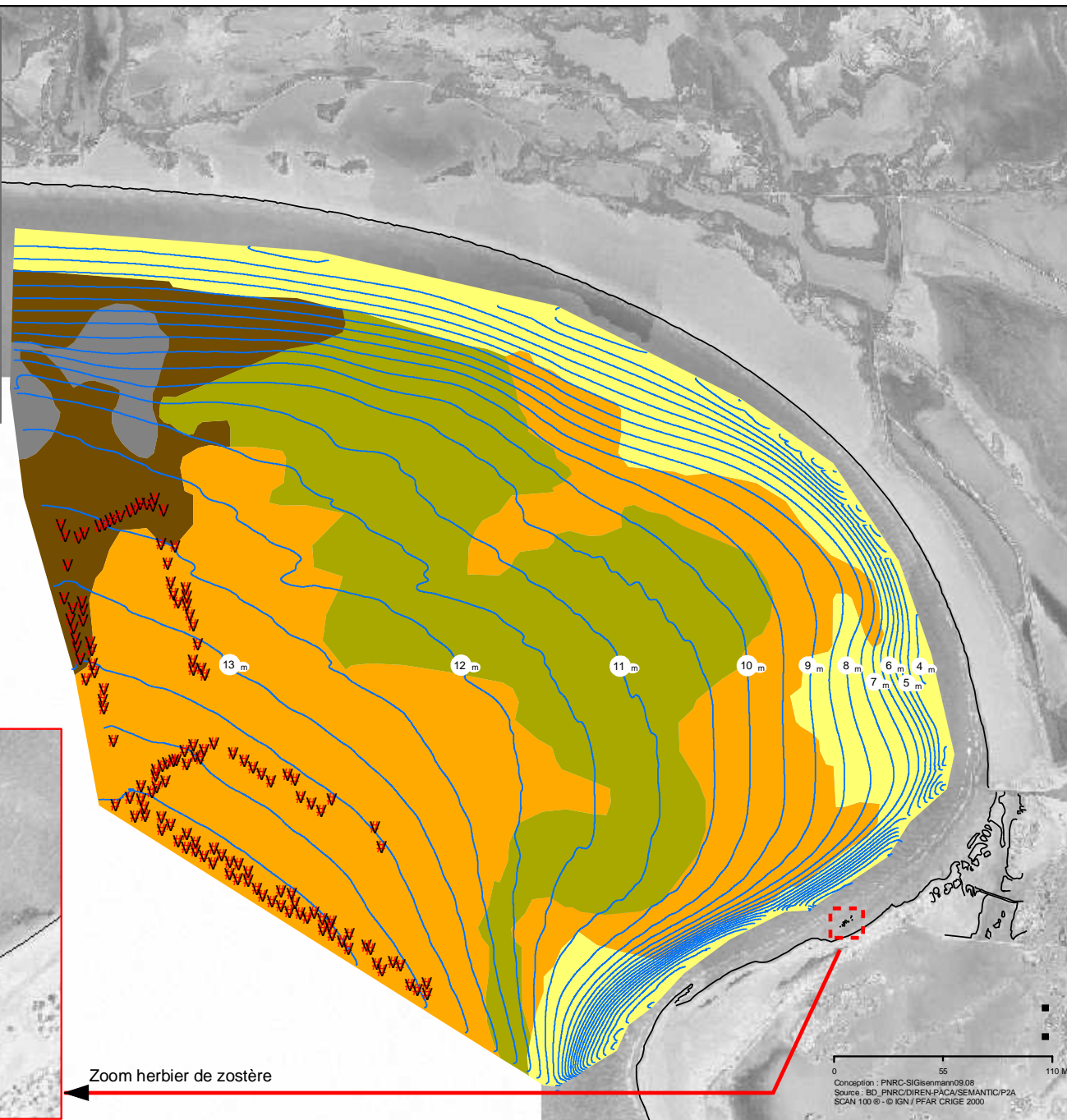
- importantes entrées d'eau douce
- apports terrigènes massifs du Rhône
- action des vents violents (mistral et tramontane mais aussi du secteur S-SE)
- courants marins et upwelling côtier
- forte production primaire et secondaire, rôle de nurserie important
- substrats meubles, herbiers (*Zostera noltii*)
- Récifs artificiels et épaves

Golfe de Beauduc Nature du fond marin

Interprétation sonar mono faisceau selon la méthode DIVA

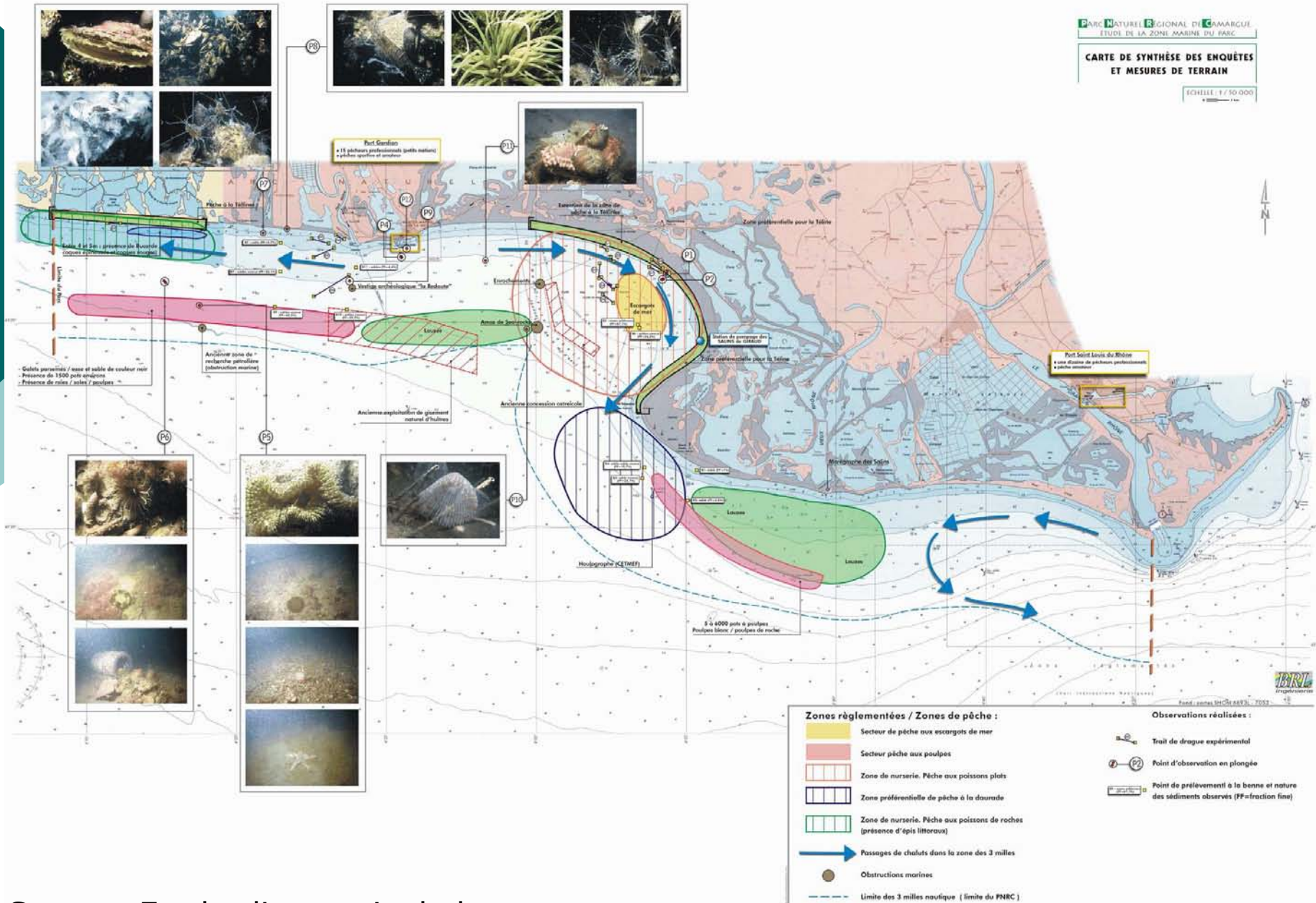


-  Lauze prédominante
-  Sable
-  Sable coquillé
-  Sable-vase
-  Vase
-  Station de Zostera 1160
-  Récifs artificiels 1170
-  isobathes (par pas de 50 cm)



Zoom herbier de zostère

0 55 110 Mètres
Conception : PNR-C/SiGlenmann09.08
Source : BD_PNR-C/DIREN-PACA/SEMANTIC/P2A
SCAN 100 © - IGN / PPAR CRIGE 2000



Source: Etude-diagnostic de la zone marine du Parc (BRL, 2004)

La faune halieutique et les différentes pratiques de pêche

- **Les différents milieux littoraux utilisés :**
 - Lagunes : anguilles, athérines (joëls), crevettes grises
 - rivage : pêche à pied de la telline (*Donax trunculus*) essentiellement, des palourdes
 - mer: loups, sars, daurades, poulpes, coquillages
 - Des pêcheurs d'origine diverse



Les problèmes rencontrés

- o Chalutage illégal dans la zone des 3 milles marins
- o Pillage biologique des épaves
- o Surpêche (tellines, poissons plats...)
- o Manque de connaissance des données de pêche
- o Manque d'organisation de la filière
- o Manque de valorisation des produits
- o Développement saisonnier de phytoplancton toxique (coquillages)
- o Limitation des échanges entre le delta et la mer (notamment pour espèces migratrices)
- o Aménagements du littoral modifiant les habitats
- o Conflits d'usage sur le littoral





Organisation professionnelle et administrative de la pêche

- Les Affaires maritimes
- Comité local des pêches et élevages marins (Martigues)
- Prudhomie de pêche
- Associations et syndicats de pêcheurs

Gestion et valorisation de la telline



- La telline (*Donax trunculus*), une ressource emblématique présente de manière abondante sur la frange littorale (60 km de linéaire côtier)

- Pêche à pied soutenue (90 autorisations en 2008); 2 Comités locaux; pêcheurs ENIM et MSA

- Démarche engagée: étude globale sur la telline
Population en déclin sur le littoral camarguais/ création du Comité de suivi de la telline (intégration de tous les acteurs de la filière pour une gestion durable et concertée)

- Perspectives: suivi du gisement, du recrutement, mise en place d'un tellinier expérimental pour l'amélioration des conditions de prélèvement, etc.



La gestion de l'anguille



- Espèce migratrice
- Reproduction dans la mer des Sargasses qu'elle rejoint au stade « anguille argentée »
- Rejoint nos côtes au stade « civelles » pour grandir dans les étangs et cours d'eau



- Pêchée dans le Rhône et les étangs
- Règlement européen : objectif réduire de 40% les mortalité des « anguilles argentées »
- Plan de gestion national: licences, limitation nombre de filets (trabaques), saisonnalité, carnet de pêche
- Exemples d'actions locales:
 - Passe à civelles (Association Migrateurs Rhône Méditerranée),
 - Commission exécutive de l'eau animée par le Parc





La commission exécutive de l'eau

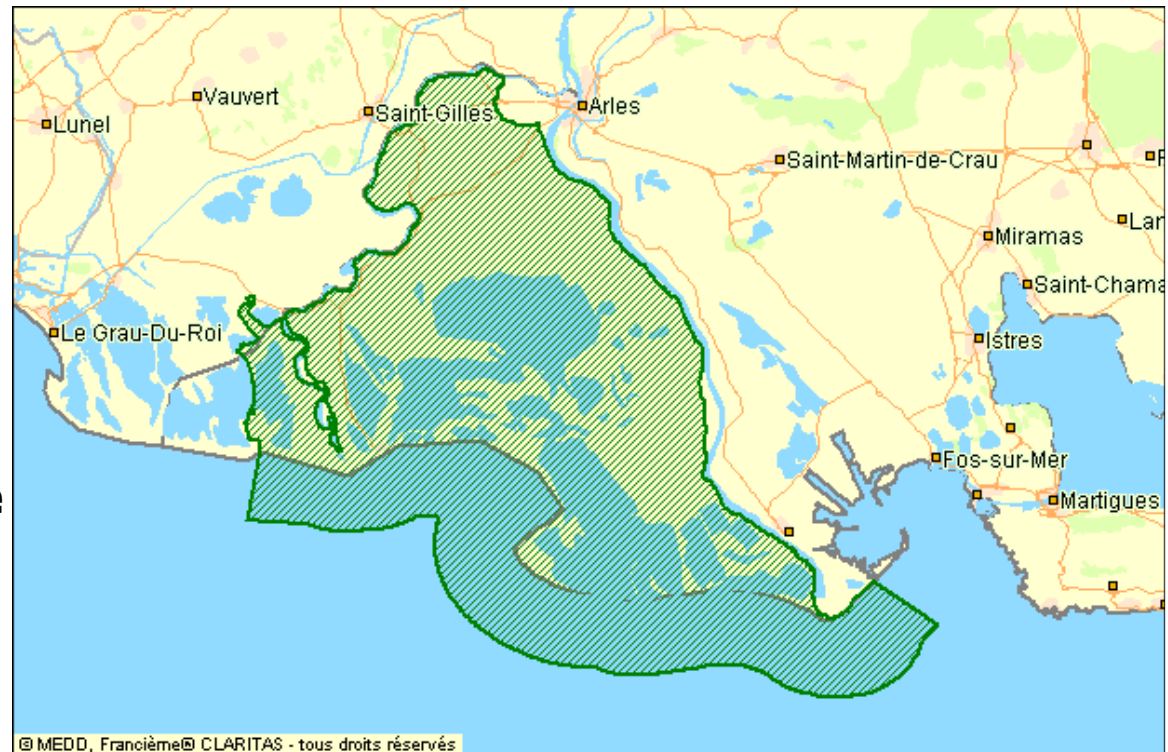
- Groupe de concertation des acteurs de l'eau (agriculture, pêche, protection de la nature, scientifiques, gestionnaires (SYMADREM, ASA, MRM, Parc naturel régional de Camargue))
- Rôle principal: mise en œuvre opérationnelle de la gestion de l'eau dans le delta de Camargue

Vers la mise en place d'aires marines protégées

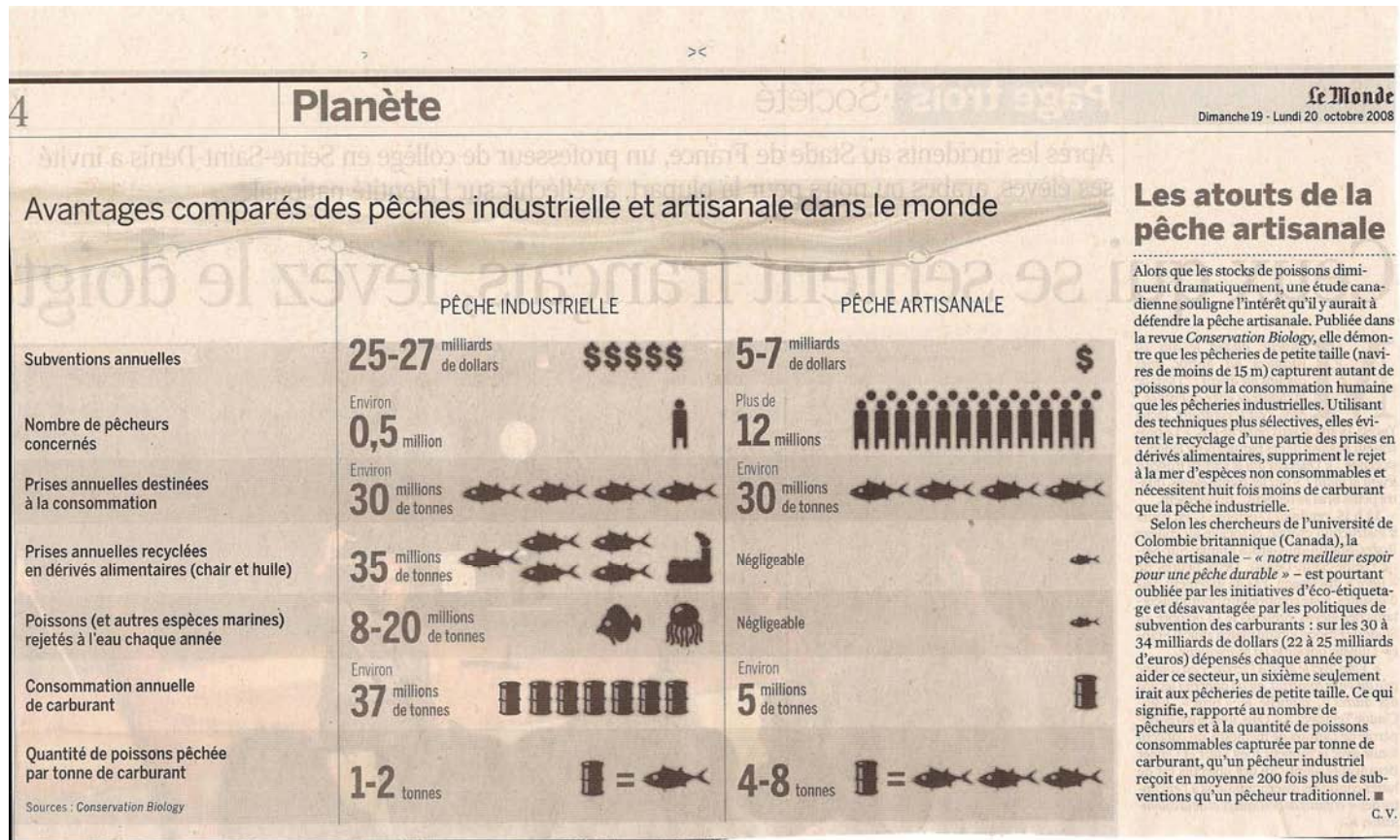
- La Commission Mondiale des Aires Protégées (CMA) de l'UICN définit l'aire protégée comme « *une aire terrestre et/ou marine dédiée à la protection et à la conservation de la diversité biologique et de ses ressources naturelles et culturelles associées, et gérée à travers des instruments juridiques ou d'autres moyens appropriés* ».

○ Natura 2000: SIC/ZSC « Delta de Camargue » (Directive « Habitats ») / extension en mer jusqu'au 12 MM (Directive « Oiseaux »)

○ **Projet de réserve marine de pêche dans le golfe de Beauduc en concertation avec les pêcheurs**



Pêche industrielle et artisanale



Les atouts de la pêche artisanale

Alors que les stocks de poissons diminuent dramatiquement, une étude canadienne souligne l'intérêt qu'il y aurait à défendre la pêche artisanale. Publiée dans la revue *Conservation Biology*, elle démontre que les pêcheries de petite taille (navires de moins de 15 m) capturent autant de poissons pour la consommation humaine que les pêcheries industrielles. Utilisant des techniques plus sélectives, elles évitent le recyclage d'une partie des prises en dérivés alimentaires, suppriment le rejet à la mer d'espèces non consommables et nécessitent huit fois moins de carburant que la pêche industrielle.

Selon les chercheurs de l'université de Colombie britannique (Canada), la pêche artisanale – « notre meilleur espoir pour une pêche durable » – est pourtant oubliée par les initiatives d'éco-étiquetage et désavantagée par les politiques de subvention des carburants : sur les 30 à 34 milliards de dollars (22 à 25 milliards d'euros) dépensés chaque année pour aider ce secteur, un sixième seulement irait aux pêcheries de petite taille. Ce qui signifie, rapporté au nombre de pêcheurs et à la quantité de poissons consommables capturée par tonne de carburant, qu'un pêcheur industriel reçoit en moyenne 200 fois plus de subventions qu'un pêcheur traditionnel. ■

Source: Le Monde, 20 octobre 2008